MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : La Rochelle

Autres communes :

R500

Appellation : Gare

Monument(s)

Appellation : Gare

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 27/04/1984

Étendue de la protection : Façades et toitures de la gare, y compris celles de la tour centrale ; hall et ses mosaïques

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.